

DEC171848DAJ

Décision portant nomination de M. Michel Mortier aux fonctions de délégué général à la valorisation (DGV)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la lettre de mission adressée par le président en date du 26 juin 2017 ;

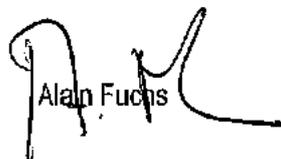
DECIDE :

Art. 1^{er} – M. Michel Mortier, directeur de recherche, est nommé délégué général à la valorisation, en remplacement de M. Nicolas Castoldi appelé à d'autres fonctions, à compter du 26 juin 2017.

Art 2 – A compter de cette même date, il est mis fin aux fonctions d'adjoint au directeur scientifique référent « Aquitaine », conseiller du président, exercées par M. Michel Mortier.

Art. 3 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 juin 2017


Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 98 40 00
F. 01 44 98 48 13